

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 27 novembre 2018 à 20 h 30

L'an deux mil dix-huit, le mardi vingt-sept novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Plouégat-Moysan.

Présents : ADAM Philippe, CLOAREC Mickael, FLOCH André, GEFFROY Rémi, GIROTTO François, GRILLE Régis, HARDOUINEAU Christian, LE ROLLAND Christine, MERRANT Patricia, MORVAN Henriette.

Absents : LE SCORNET Isabelle

Procurations DERRIEN Corinne donne procuration à MERRANT Patricia, PRIGENT Jacqueline donne procuration à GIROTTO François, RESPRIGET Marie-Louise donne procuration à MORVAN Henriette.

Afférents au conseil municipal : 14

Nombre de conseillers en exercice : tous les conseillers en exercice

Présents : 10 votants et 3 procurations

Date de convocation : 16 novembre 2018

Secrétaire de séance : MERRANT Patricia

Le procès verbal de la séance du 12 juin 2018 a été adopté à l'unanimité.

1) DETR exercice 2019

Les élus, à l'unanimité, valident le dossier de demande de subvention DETR 2019 pour l'aménagement de trottoirs rue hent croas ar salut et voie communale n°2 pour un montant de 63 155.00 € H.T.

2) Aménagement d'un terrain : création d'une maison d'assistantes maternelles et logements sociaux – Fonds de concours d'appui au développement territorial de Morlaix Communauté

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une maison d'assistantes maternelles, la commune sollicite le fonds de concours d'appui au développement territorial de Morlaix Communauté.

3) Appel à projet : écoles numériques innovantes et ruralité

L'appel à projets « écoles numériques innovantes et ruralité », inscrit dans le cadre du plan numérique pour l'Education et dans la stratégie interministérielle pour les collectivités, vise à préparer l'école et la jeunesse aux enjeux d'un monde en transformation en généralisant les usages du numérique dans les enseignements et les apprentissages. L'Etat offre aux collectivités la possibilité de solliciter une subvention pour l'équipement des écoles en outils numériques. La subvention allouée est de 50% du coût global plafonnée à 7000 €. Les élus valident à l'unanimité le projet pour l'école d'un montant de **4550.00 € TTC** pour l'achat de 2 vidéoprojecteurs standard, 1 tablette samsung, 1 visualiseur, 1 routeur pour l'accès au WIFI dans les classes.

4) Adhésion à l'établissement public administratif d'appui à l'ingénierie locale « Finistère Ingénierie Assistance »

Finistère Ingénierie Assistance (FIA) est un établissement public administratif créé en mars 2014 à l'échelle départementale par le Conseil Général et auquel peuvent adhérer les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Moyennant une cotisation

////////////////////////////////////

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 27 novembre 2018 à 20 h 30

d'adhésion annuelle de 0,50 cts/an/habitant DGF, FIA propose une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle ; il peut accompagner les collectivités pour formaliser leur projet jusqu'à la commande publique. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer la convention d'adhésion à FIA, et désigne Monsieur Rémi Geffroy, pour représenter la commune auprès de l'établissement public administratif « Finistère Ingénierie Assistance ».

5) Adhésion Convention de participation proposée par le Centre de gestion du Finistère pour l'assurance couvrant la prévoyance

La convention de participation couvrant le risque Prévoyance qui permet aux agents de couvrir la perte de rémunération en cas d'absence pour maladie, souscrit avec HUMANIS/COLLECTEAM en 2013, dans le cadre d'un contrat groupe avec le CDG29 **arrive à échéance le 31 décembre 2018.**

Le Centre de Gestion a relancé une procédure de mise en concurrence qui porte sur le risque Prévoyance. Une convention de participation prévoyance a été signée entre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Finistère et CNP/SOFAXIS pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adhésion est facultative pour les agents. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune à ce nouveau contrat à compter du 1^{er} janvier 2019.

6) Participation à l'expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la Fonction Publique mise en œuvre par le Centre de gestion du Finistère

Accord des élus pour adhérer au dispositif de médiation préalable obligatoire proposé par le Centre de Gestion. La médiation est un dispositif par lequel les parties à un litige tentent de parvenir à un accord équitable, compréhensible et acceptable en vue de la résolution amiable de leurs différends. Elle s'avère plus rapide, moins coûteuse et mieux adaptée à une prise en compte globale de la situation qu'un contentieux engagé devant une juridiction administrative.

7) Admission en non valeur

Un titre émis pour le paiement d'une location de tables et bancs, d'un montant de 12.18 € n'a pu être recouvré par la Perception, car le montant est inférieur au seuil de poursuite. Les élus valident à l'unanimité l'inscription de cette somme au budget en section de fonctionnement en dépenses.

8) Décisions modificatives au budget

Des ajustements budgétaires sont adoptés, à l'unanimité.

9) Recrutement : accroissement d'activité

Le contrat de l'agent du service technique en CDD est renouvelé, pour 3 jours par semaine.

////////////////////////////////////

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 27 novembre 2018 à 20 h 30

10) Questions diverses :

Madame Patricia MERRANT est choisie pour faire partie de la commission de contrôle des listes électorales à compter de janvier 2019.

La cérémonie des vœux du Maire est fixée au Vendredi 4 janvier 2019 à 18h30

Le Maire,

François GIROTTO.

Clôture de la séance à 21h20
Affiché le 28 novembre 2018

////////////////////////////////////